Cela vaut peut-être la peine d'essayer

Prévenir les conflits

Dispute & Quality Boards

Avec une entreprise générale

Avec une entreprise de peinture, un électricien ou tout prestataire

Avec un/une partenaire d'affaire(s), un franchisé, un franchiseur

Avec un client

Entre partenaires et/ou associés

Entre les différentes personnes et entreprises associées à un projet commun

Savez-vous que
dans une majorité de cas de conflits réglés en médiation :

- **Le temps de règlement moyen du conflit est immédiat**, de quelques jours à quelques semaines seulement.
- Le coût du règlement du conflit **est très largement inférieur au coûts** engendrés par une démarche classique par avocats, multiples échanges et voies de Tribunal.
- Les parties en conflit **reprennent bien souvent une relation de qualité supérieure** une fois le conflit réglé par la voie de la médiation.
- Tous les échanges se passent dans la stricte confidence, respectant ainsi le désir de discrétion des uns et des autres.

HereForU Sàrl

www.HereForU.ch
Règlement de litiges et création de valeur ajoutée pour entreprises

Chemin des Campanules 1, 1273 Arzier-Le Muids, Suisse
E-Mail : info@HereForU.ch